



Continuons Ensemble !

Académie de Lille
Décembre 2006

Décret sur les obligations de service des enseignants

Lundi 18 décembre
Grève unitaire
Des collèges et lycées



Après 5 semaines d'actions De Robien
reste sourd

A l'appel de l'intersyndicale CNGA, FEP-CFDT, SE-UNSA, SGEN-CFDT, SNALC-CSEN, SNCL-FAEN, SNEP-FSU, SNES-FSU, SNETAA EIL, SNFOLC, SNPEFP-CGT, SNUEP-FSU, SUD-EDUCATION, SUNDEP, UNSEN-CGT des syndicats de l'éducation du public et du privé, une grève est décidée le 18 décembre 2006, jour d'examen du nouveau décret par le Comité Technique Paritaire National.

Ce qui se joue avec le décret sur les obligations de service va bien au-delà des premières chaires et concerne tous les enseignants en lycée comme en collège. Le décret en cohérence avec bien d'autres réformes va dans le sens d'une remise en cause de la nature même de notre métier.

La politique du gouvernement dans l'éducation n'est pas différent de ce qui arrive dans l'ensemble des services publics. Actuellement dans les hôpitaux le gouvernement décide la baisse des crédits, la précarisation généralisée, la remise en cause des statuts (licenciements, passage à des sociétés de sous-traitance), l'aggravation des conditions de travail (des horaires sans fin) pour un service aux malades qui se dégrade.

Charge et temps de travail accrus
Bivalence et déqualification du métier
Travail sur 2 ou 3 établissements banalisé
Sans oublier le reste : budget, salaire, précarité



Manifestation à 14 h 30 à Lille
Porte de Paris
Le 18 décembre

Rendez-vous du Sundep devant le café tabac
de la porte de Paris à partir de 14 h 20.

Contact : SUNDEP Académie de Lille 84, rue de Cambrai 59000 Lille
Tél/Rép : 03 20 31 37 08 ou 03 20 74 17 69 ou 06 85 33 91 12 ou 06 77 11 75 38
@ : sundep.lille@laposte.net Site SUNDEP <http://sundep.lille.free.fr>
Site national : <http://www.sundep.org>